ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Covid-19 : pour une meilleure information sur l'interchangeabilité des vaccins

Question écrite n° 38537

Texte de la question

M. Éric Pauget appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les interrogations et sur les inquiétudes que suscite la possible interchangeabilité des vaccins proposés pour lutter contre l'épidémie de la covid-19. Il estime qu'un vaccin sûr et efficace est à l'évidence l'élément clé de la stratégie de sortie de la pandémie en réalisant l'immunité collective. Or, à l'heure où la question de l'innocuité de certains de ces vaccins induit le doute chez les Français, la question de l'interchangeabilité constitue un nouveau facteur d'inquiétude, la technique de l'ARN messager, révolutionnaire mais très récente, étant très différente de la technologie classique, à vecteur viral. Il semblerait de surcroît qu'il n'existe pas d'étude qui montre que les vaccins sont interchangeables et les données manquent à ce sujet, a estimé l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Aussi, il le remercie de bien vouloir lui indiquer l'état de la réflexion et la position du Gouvernement à ce sujet.

Texte de la réponse

Dans son avis du 9 avril 2021, la Haute autorité de santé (HAS) précise que la stratégie de recourir à un schéma de vaccination en deux étapes utilisant pour la deuxième injection (boost) un vaccin relevant d'une technique différente de la première (prime) est appelée « primeboost hétérologue ». De nombreux arguments sont en faveur de cette stratégie, déjà mise à profit dans le contexte du développement de certains vaccins (VIH notamment) et qui s'est avérée plus efficace que l'approche de prime-boost homologue (injections strictement identiques). Il est également important de souligner que les vaccins actuellement utilisés ou majoritairement en cours de développement dans la vaccination anti-SARS-CoV-2 ciblent le même antigène (protéine S), ce qui permet de soutenir cette stratégie. Compte tenu de la position des autorités sanitaire sur ce sujet, le Gouvernement a donc intégré cette stratégie à la campagne vaccinale contre la Covid-19.

Données clés

Auteur : M. Éric Pauget
Circonscription : Alpes-Maritimes (7e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 38537
Rubrique : Pharmacie et médicaments
Ministère interrogé : Solidarités et santé
Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 27 avril 2021, page 3590
Réponse publiée au JO le : 2 novembre 2021, page 7998